

Communiqué de presse du Conseil administratif

A l'attention des médias

13 mars 2025

Proposition d'ouverture de trois crédits pour l'aménagement des espaces publics de Rive

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de trois crédits pour un montant total brut de 50'883'400 francs et net de 47'575'900 francs recettes déduites destinés aux travaux d'aménagements des espaces publics de Rive, aux travaux d'assainissement des eaux du secteur de Rive et à l'intégration d'œuvres d'art publiques.

Peu accueillant et véritable îlot de chaleur en été, le secteur de Rive est aujourd'hui vétuste et désuet. Pour répondre aux enjeux de notre époque et apporter une réelle amélioration de la qualité de vie en ville, la réhabilitation de ce lieu emblématique de la rive gauche est devenue une nécessité.

Rappel du contexte historique

Durant l'année 2015, la Ville organise un concours d'aménagement des espaces publics de Rive, remporté par le groupe CONTINUUM. A cette époque, la volonté de créer une zone piétonne est conditionnée à la réalisation d'un grand parking souterrain sous la rue Pierre-Fatio, en lien avec la législation cantonale sur la compensation des places de stationnement dans la zone dense (L H 1.05). Le crédit de réalisation est voté par le Conseil municipal fin 2019.

Fin 2020, le référendum contre la création d'un parking souterrain est validé. En mars 2021, le peuple se prononce contre le crédit de réalisation de la zone piétonne refusant de fait les deux projets coordonnés (piétonnisation et parking).

À la suite de ce refus, l'initiative populaire IN-7 « Pour un centre-ville vivant, piéton et végétalisé » voit le jour et est acceptée par le Conseil municipal fin 2021. Début 2022, le Conseil administratif relance les études d'aménagement pour la piétonnisation du secteur de Rive avec les mêmes mandataires mais avec de nouvelles exigences.

Avec la présente demande de crédit, le Conseil administratif souhaite réaliser un projet d'aménagement ambitieux, en lien avec les enjeux de notre époque, qui a pour objectif de réduire le trafic, de créer une nouvelle zone piétonne, de développer les modes doux et l'accessibilité et de végétaliser davantage et d'agrandir le périmètre commerçant des rues basses.

Une nouvelle zone piétonne

Le périmètre d'intervention du projet d'espaces publics est très vaste et représente environ 38'000 m² au centre-ville. Il s'étend, du nord au sud, du quai Gustave-Ador à la rue Ferdinand-Hodler, et d'est en ouest, du boulevard Helvétique à la rue d'Italie.

A la demande des marchand-e-s et commerçant-e-s locaux, le marché sera maintenu sur le boulevard Helvétique (contrairement au projet initial), ce qui permet d'offrir un espace public beaucoup plus qualitatif et inclusif.

Avec la réorganisation du pôle de transports publics de Rive et son desserrement dans les rues adjacentes, la rue Pierre-Fatio sera entièrement libérée et permettra d'offrir de nouveaux usages à la population ; promenades ombragées, placettes urbaines, terrasses de cafés, jeux d'eau, kiosque, mobilier urbain. Les chaussées existantes autour du rond-point, aujourd'hui occupées de manière chaotique par les transports individuels motorisés, seront piétonisées, représentant une surface d'environ 20'000 m². La réorganisation des mobilités et le maintien du marché sur le boulevard Helvétique vont également permettre d'améliorer considérablement l'attractivité commerciale du lieu. La rue d'Italie sera rendue plus sûre et confortable pour les cyclistes par la suppression d'une grande partie du trafic motorisé et par l'aménagement de bandes cyclables.

Une promenade arborée

Conformément à la stratégie municipale d'urgence climatique et au plan stratégique de végétalisation, l'arborisation existante sera conservée et complétée pour atteindre une couverture de canopée de 30% d'ici à 2050. Le projet maintient les arbres existants et prévoit la plantation de 132 nouveaux sujets principalement sur l'axe central, pour former une véritable promenade arborée continue entre le bas du boulevard Jaques-Dalcroze, le rond-point de Rive, la rue Pierre-Fatio et le square Ador/Versonnex. Pour garantir la résilience de la canopée sur le long terme, une grande diversité d'essences sera choisie.

Mise en conformité du réseau d'assainissement des eaux

Cet important projet comprend également un volet assainissement des eaux d'envergure. La Ville saisit l'opportunité des travaux en surface pour réhabiliter ses réseaux et infrastructures en sous-sol, actuellement vétustes, en partenariat avec SIG, notamment concernant la station d'échange thermique du secteur.

Intégration d'œuvres d'art dans l'espace public

Pour faire du lien avec la variété des usages du nouvel aménagement, des œuvres artistiques seront intégrées dans le nouvel aménagement. Une collaboration a été mise en place avec le Fonds Municipal d'Art Contemporain (FMAC) pour mettre en valeur la politique culturelle de la Ville de Genève. Les interventions artistiques pourront créer du lien et un fil conducteur entre les différentes zones et contribuer à souligner la notion de parcours et de mobilité douce sur le site.

Contact : Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM)

Mme Frédérique Perler, par l'intermédiaire de M. Marc Moulin, collaborateur personnel :
022 418 20 17 – 076 210 48 16 marc.moulin@geneve.ch